

ORGANISATIONS INTERNATIONALES



L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ASIE-PACIFIQUE

Groupe de discussion comptant 12 membres lors de sa création il y a dix ans, l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique est depuis devenue le principal forum pour la promotion de la coopération économique et d'échanges plus libres dans une vaste région qui englobe l'Asie, le Pacifique et les Amériques. L'APEC est composée de 21 membres, dont toutes les principales économies de la région, comme le Canada, les États-Unis, la Chine, le Taïpei chinois, la Russie et le Japon. Ensemble, les États membres représentent 58 p. 100 du produit intérieur brut mondial et 46 p. 100 du commerce international. Le Canada compte trois membres au Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC, qui se réunit chaque année avec les dirigeants pour discuter ses recommandations.

www.apecsec.org



L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

Le Canada est membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord depuis sa création en 1949. C'était à l'époque une alliance visant à prévenir l'agression soviétique en Europe. Pendant la guerre froide, le Canada avait engagé des forces terrestres et aériennes importantes dans l'OTAN. Depuis 1969, le pays a réduit l'importance de ses contingents. En 1994, le Canada a retiré ses forces d'Europe, mais a maintenu son engagement envers l'Alliance atlantique. Les Forces canadiennes ont participé en 1999 aux opérations de l'OTAN au Kosovo et des troupes au sol canadiennes font partie de la Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. Outre son rôle d'alliance militaire, l'OTAN est également un forum pour la coopération en matière de sécurité humaine ainsi que dans les domaines économique et scientifique.

www.nato.int/home-fr.htm



L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui a vu le jour en 1975, avait pour mandat peu prometteur de promouvoir la collaboration internationale au-delà des blocs qui se faisaient face pendant la guerre froide. Depuis la fin de cette dernière, l'OSCE s'est avérée être un mécanisme efficace de coopération entre ses 55 États membres, et ce, sur des questions diverses comme la sécurité, l'instauration de la confiance, le développement économique et les droits de la personne. Étant donné l'importance que l'OSCE accorde aux droits de la personne, aux libertés fondamentales et à la primauté du droit, le Canada est extrêmement actif dans cette organisation et y trouve un excellent cadre au sein duquel promouvoir son programme de sécurité humaine.

www.osce.org/home-fr.htm



L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

Cette organisation dont font partie 29 démocraties industrialisées a été créée en 1961 pour remplacer l'institution qui avait coordonné le rétablissement des économies européennes dans le cadre du Plan Marshall. L'Organisation de coopération et de développement économiques a pour mandat de promouvoir dans les États membres une croissance économique durable, l'emploi, un niveau de vie plus élevé et, dans une optique plus large, l'intensification du commerce international et de l'investissement. Les États membres de l'OCDE examinent périodiquement et mutuellement leurs politiques macro-économiques, technologiques et énergétiques.

www.ocde.org

• 1988

Le 26 OCTOBRE, le Canada est élu au Conseil de sécurité de l'ONU pour un cinquième mandat de deux ans débutant en janvier 1989.

• 1989

Le Canada signe la Charte de l'Organisation des États américains et en devient un membre de plein droit l'année suivante. Il était observateur depuis 1972.

• 1990

Le Canada condamne l'invasion irakienne au Koweït et impose des sanctions contre l'Irak, y compris le gel des avoirs irakiens au Canada. Les opérations sont suspendues à l'ambassade du Canada au Koweït.